

## Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 27 mars 2026 a pris les décisions suivantes :

- Approbation à l'unanimité du PV du CA du 06 février 2026 à l'unanimité.
- Approbation à l'unanimité du compte administratif du lycée de Kerbernez au titre de l'année 2025.
- Approbation à l'unanimité pour le document simplifié des conventions réglementées.
- Information sur la signature du CPOM d'ACIMAD.
- Pris connaissance du groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) du programme « un chez soi d'abord ».
- Information de l'organigramme du secteur de l'enfance et de l'insertion.
- Pris connaissance sur l'appel à manifestation d'intérêt d'un Conseiller en transition énergétique et écologie en santé (CEETS).
- Information sur les travaux en cours avec le Groupement d'Employeurs Associatif Intersectoriel (GEAI29).
- Approbation à l'unanimité du GCSMS Gwenod et du développement de la plate-forme de répit.
- Pris connaissance de l'accord Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) et de l'accord égalité professionnelle.
- A abordé le sujet de la hausse du coût du carburant.
- Approbation à l'unanimité de l'adhésion au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) achat santé en Bretagne.
- Question(s) diverse(s) :
- Relevé de décisions.
- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 14h10.

Le secrétaire général,

Gérard LIZET

La Présidente,

Marie-Marguerite BOURBIGOT